

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du Territoire
avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK
Tel: 02/627.2777
Fax: 02/627.2670
Email: pe@etterbeek.be



GEMEENTE ETTERBEEK
Ruimtelijke Ordening
Oudergemlaan, 113-117
1040 ETTERBEEK
Tel: 02/627.2777
Fax: 02/627.2670
Email: mv@etterbeek.be

NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE TITULAIRE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

VALABLE UNIQUEMENT POUR LE TRANSFERT D'UN PERMIS D'ENVIRONNEMENT DÉLIVRÉ PAR LA COMMUNE

Attention !

Lors d'un transfert de permis d'environnement, l'accord de l'ancien titulaire est requis.
S'il est impossible de joindre le titulaire (faillite, la société n'existe plus,...) il faut le signaler lors de la demande de transfert et joindre selon le cas, une copie soit d'un document attestant de la reprise du commerce, soit d'un acte de propriété.

(A compléter en MAJUSCULES)

Siège d'exploitation :

Référence du/des permis d'environnement :

Date du changement de titulaire (en cas de régularisation, indiquez la date à laquelle le transfert aurait dû avoir lieu (exemple : date de vente du commerce ou de l'immeuble) :

CADRE À REMPLIR PAR LE TITULAIRE DU/DES PERMIS (CÉDANT)

Coordonnées du/des titulaire(s) :

*En cas de **titulaires multiples** (co-titulaires), veuillez reproduire et compléter ce tableau pour chacun d'eux*

Nom / Raison sociale :

Forme juridique (*dans le cas d'une entreprise*) :

Adresse / Siège social :

Adresse administrative (*si différente du siège social - exemple : dans le cas d'ACP, précisez ici si le courrier doit être envoyé à l'ACP ou l'ACP c/o son syndic.*) :

Personne de contact :

Tél. : E-mail :

Par la présente, **notifie(nt) le transfert du/des permis d'environnement susmentionné(s)** et des éventuels avenants (extension, modification) à :

Coordonnées du/des repreneur(s) :

*En cas de **repreneurs multiples**, veuillez reproduire et compléter ce tableau pour chacun d'eux*

Nom / Raison sociale :

N° d'entreprise ou de TVA :

Personne de contact :

Tél. :

Uniquement en présence d'activités à risque et conformément à l'ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués (M.B. du 10/03/2009), le cédant reconnaît qu'il ne détient pas d'information supplémentaire susceptible de modifier le contenu des attestations du sol délivrées par l'Institut.

Attention ! N'oubliez pas de signer ce formulaire, un cadre spécifique figure à la page suivante.

CADRE À REMPLIR PAR LE NOUVEL EXPLOITANT (CESSIONNAIRE - NOUVEAU TITULAIRE)

*En cas de **repreneurs multiples**, veuillez reproduire et compléter ce tableau pour chacun d'eux*

Nom / Raison sociale :.....
Forme juridique (*dans le cas d'une entreprise*) :.....
Adresse / Siège social :.....
Adresse administrative (*si différente du siège social - exemple : dans le cas d'ACP, précisez si le courrier doit être envoyé à l'ACP ou l'ACP c/o son syndic*) :.....
.....
N° d'entreprise ou de TVA :.....
Personne de contact :.....
Tél. :.....E-
mail :.....

Par la présente, **marque(nt) son/leur accord d'être titulaire(s) du/des permis d'environnement susmentionné(s)** ainsi que des éventuels avenants (extension, modification) **et donc de reprendre par ce fait toutes les obligations liées à ce/ces permis.**

Uniquement en présence d'activités à risque et conformément à l'ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués (M.B. du 10/03/2009), le cessionnaire reconnaît qu'il a été informé du contenu de(s) l'attestation(s) du sol.

*En cas d'**intervenants multiples**, veuillez reproduire et compléter ce tableau pour chacun d'eux*

Signature du titulaire cédant	Signature du nouveau titulaire
Nom et qualité du signataire :	Nom et qualité du signataire :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec :
Service Environnement – environnement@etterbeek.be – 02/627.2777 ou 2751